**SEANCE DU 19 FEVRIER 2020**

L’an deux mil vingt, le 19 février, à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Linards, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Claude SAUTOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/02/2020

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents ......................................... 12

Votants .......................................... 12

Présents : Mrs et Mmes. SAUTOUR, HEUZARD, CHAPUT, VILLENEUVE-LAMOUREUX, BELLIER, NANOT, LEPETIT, CHOLET, FAURE, LAUCOURNET, TAURON, CHALARD.

Secrétaire de séance : Mme VILLENEUVE-LAMOUREUX

Mr le maire propose d’ajouter à l’ordre du jour :

* Petits déjeuners à l’école

**APPROBATION COMPTE RENDU DU 13 DECEMBRE 2019**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 13 décembre 2019.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité des membres présents ledit compte rendu.

**COMPTES DE GESTION 2019**

Monsieur le Maire donne lecture des comptes de gestion 2019 (budget principal, budget eau) établis par monsieur le trésorier municipal.

Le conseil municipal, à l’unanimité, adopte les comptes de gestion présentés.

***Monsieur le Maire sort, madame Marie-Noëlle HEUZARD, 1er adjoint, prend la présidence de la séance.***

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

Madame Marie-Noëlle HEUZARD donne lecture des comptes administratifs 2019 (budget principal, budget eau) qui sont conformes aux comptes de gestion du trésorier municipal.

Le conseil municipal, à l’unanimité, adopte les comptes administratifs 2019.

***Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.***

**COTISATION SPA 2020**

Monsieur le maire donne lecture de la convention proposée par la SPA

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, autorise monsieur le maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à cette affaire.

**CLASSE DECOUVERTE 2020**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre du directeur présentant le projet de classe de découverte du 16 au 19 juin 2020 à Guédelon et au château du Clos Lucé pour la classe de CM2. La subvention demandée s’élève à 75€ par enfant (soit 1500€ pour 20 élèves).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents décide d’octroyer une subvention exceptionnelle de 1500€ à l’école dans le cadre de l’organisation de ladite classe de découverte.

**PETITS DEJEUNERS A L’ECOLE**

Monsieur le maire explique que ce programme national se déroulera pendant 3 semaines du 16 mars au 3 avril 2020. Il s’agit d’offrir aux enfants un petit déjeuner varié afin qu’ils découvrent de nouveaux goûts. Ce projet est subventionné par l’Etat à hauteur d’un euro par enfant et par jour, soit 1056€ au total.

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, autorise monsieur le maire à signer la convention ainsi que tout document afférent à cette affaire.

**AFFAIRES DIVERSES**

* Monsieur le Maire donne lecture du courrier que lui a adressé Monsieur Terrioux.
* Lettre anonyme : certains élus ont reçu un courrier dénonçant l’attitude de certains membres du personnel de l’école. Ce courrier a été transmis à la gendarmerie et les élus ont reçu les 5 agents affectés à l’école.
* Construction d’éoliennes à St Méard : certains habitants de Linards ont reçu un courrier dans leur boite aux lettres. Le maire de St Méard précise que le projet est abandonné.
* La Poste : les travaux avancent.
* Coussins berlinois : ils sont dorénavant interdits et remplacés par des chicanes, mesure inapplicable à Linards au vu de la configuration du bourg. Il reste la possibilité de créer des dos d’âne.
* Colis des ainés : une partie a été distribuée vendredi, le reste se fera la semaine prochaine.
* Cabinet médical : le chauffage a été installé, 5.7T de granulés ont été livrés à 260€ la tonne. Le devis pour l’isolation phonique s’élève à environ 800€.
* Recensement : il s’est bien passé, la population est en baisse.
* Médailles du travail : certains agents peuvent prétendre à la médaille d’argent, une cérémonie de remise sera organisée.